

<u>Date de convocation et d'affichage:</u>	
11/03/2025	
<u>Nombre de délégués :</u>	
En exercice :	30
Présents :	17
Pouvoirs :	00
Votants :	16

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt-sept mars à 20 heures 30,
Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Courtomer, en séance ordinaire, sous la présidence de M. RILLET Rémy, Président.

Étaient présents : PERRIAT Jacques, BAUCHERON Thierry, SIMON Frédéric, SCHAEFER Claude, FOURNET Hervé, BRETON Jean, AUCLAIR Catherine, LIGER Eric, suppléant de DIAZ Ramon, BERTHELOT Sébastien, CAPPELAERE Marc, CASTEL Guillaume, DROUET Martial, EDON Michel, HESLOIN Patrice, ARNAULT Odile, LOISON Thierry

Absents excusés : DUTHEIL Stéphanie, DUFAY Pierre, RATTIER François, JAMES Eric, HOORELBECKE Laurence, MOUETTE Marie-Paule, GLORIA Fabrice, LEFEVRE Dominique, GIRARD Pascal

Absents : HESLOIN Vincent, GOBBILLE Laure, WERQUIN-QUESNEY Isabelle, LEVERRIER Christiane

Mme AUCLAIR Catherine a été élue secrétaire de séance.

Décision 20250327-19

Objet : Vote du Budget primitif 2025.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Il est demandé au conseil syndical de se prononcer sur le budget primitif 2025 :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	1 244 952.32 €	1 244 952.32 €
Section d'investissement	854 783.27 €	854 783.27 €
TOTAL	2 099 735.59 €	2 099 735.59 €

LE CONSEIL SYNDICAL,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le budget 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	1 244 952.32 €	1 244 952.32 €
Section d'investissement	854 783.27 €	854 783.27 €
TOTAL	2 099 735.59 €	2 099 735.59 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le président,
Rémy RILLET

SMAEP GÂPRÉE MOULINS
061-200092187-20250327-BP-2025-BF
Date de télétransmission : 18/04/2025
Date de réception : 18/04/2025
61390 LE CHALANGE